

Direction Interdépartementale des routes Centre-Ouest

District Sud A20

Affaire suivie par : Isabelle FRANCOIS

Courriel: isabelle.francois@developpement-durable.gouv.fr

réf: 2025-013

Feytiat, le 29/08/2025

Le Directeur Interdépartemental des routes Centre-Ouest

à

Communauté Urbain Limoges Métropole Pôle Aménagement et Mobilités Durables / Direction de l'aménagement du territoire et de la

stratégie foncière

19 rue Bernard Palissy 87031 LIMOGES CEDEX

Objet: Consultations PPA du 22 août 2025

Par courriels du 22 août 2025, vous avez interrogé la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest au sujet de :

- la modification simplifiée n°3 du PLU de Solignac,
- la modification simplifiée n°2 du PLU de Rilhac-Rancon,
- la modification simplifiée n°8 du PLU de Panazol,
- la modification simplifiée n°9 du PLU de Condat-sur-Vienne.

Après examen des différents dossiers, je vous informe que ces modifications n'appellent pas d'observation de la part du District autoroutier Sud A20.

La Cheffe du District Sud A20

Jocelyne RELIER